COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Véronique SAUZEDDE, Thierry SOULEYRAS, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Anthony BOURBONNAUX, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :
Isabelle MAUBERT à Franck MOREL
Patricia LACHAMP à Céline DESSIMOND
Rémi CHABANAT à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE
Sandrine FAURE à Christian ROBIN

Absent : Patricia MONTAGNIER
Franck ROUGIER

Secrétaire de séance : Cédric DAUDUIT

DELIBERATION
Présentation RPQS
N°2026/09/68

Objet : Autres domaines de compétences des communes

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2224-5 et D.2224-1 et suivants ;
Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif pour l'exercice 2025 ;
Considérant que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service doit être présenté à l'assemblée délibérante conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ;
Considérant que ce rapport présente notamment les principaux indicateurs techniques et financiers du service, ainsi que les éléments relatifs à son fonctionnement et à sa qualité ;
Monsieur le Maire présente le rapport
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement collectif pour l'exercice 2025 ;

AR Prefecture
063-216302653-20261001-20260968-DE
Reçu le 01/10/2026

- **PREND ACTE** des éléments et indicateurs figurant dans le rapport annexé à la présente délibération ;
- **DIT** que le rapport sera mis à disposition du public conformément à la réglementation en vigueur ;

Pour extrait conforme, fait et délibéré
les jour, mois et an ci-dessus,
au registre sont les signatures.

Orléat, le 28 septembre 2026

Le secrétaire
Cédric DAUDUIT

Le Maire
Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture
063-216302653-20261001-20260968-DE
Reçu le 01/10/2026